



ERRATUM

SOURCES • PRÉCISION • INFORMATION

Communiqué de presse

Mardi 17 octobre 2017

Québec

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'administration Labeaume a surtaxé le secteur résidentiel de 10 millions de dollars

Régis Labeaume et son équipe affirment qu'ils ont taxé les contribuables de Québec au même niveau que l'inflation. Cette affirmation est fautive. Selon Statistique Canada¹, la variation cumulative de l'inflation de 2008 à août 2017 fut de 15.6%. Et selon le bilan financier 2008-2017 remis aux journalistes par Régis Labeaume le 14 septembre dernier², la hausse budgétaire cumulative des taxes résidentielles de 2008 à 2017 est de 17,45%. Une différence de 1.85% qui semble peu, mais qui équivaut à une surtaxe de 10 millions de dollars!

Également, ce bilan financier comporte plusieurs inexactitudes et imprécisions dont notamment à la page 15:

- Le taux de taxation cumulatif 2017 pour Québec de 16,79% est mathématiquement impossible, considérant le gel de taxes pour 2017. Le cumulatif de 17,45% de 2008 à 2016 est exact, cependant $17,45\% + 0,0\% = 17,45\%$ et non 16,79%!
- Il est en de même pour 2018, car c'est un autre gel qui est annoncé, alors $17,45\% + 0,0\% + 0,0\% = 17,45\%$ et non 16,29%. Encore des mathématiques créatives!
- Pour être cohérent, le taux de croissance annuel moyen 2008-2017 devrait être 1,75% et non 1,65%. Ce « taux de croissance » correspond à la hausse budgétaire moyenne de 2008 à 2017.
- Mis à part les taux d'inflation, le tableau ne précise pas que tous les chiffres utilisés sont des données budgétaires et non la réalité.

Nous défendons le droit des citoyens à de l'information publique fiable et transparente, présentée selon des valeurs d'éthique et d'intégrité. Régis Labeaume répète sans cesse d'avoir taxé au niveau de l'inflation alors que c'est faux avec une surtaxe de 10 millions. Nous sommes d'avis que le premier magistrat de Québec devrait donner l'exemple en disant la vérité et en publiant de l'information budgétaire vérifiable. Si sa reddition de compte avait été plus transparente, il y a fort longtemps qu'il n'aurait plus à marteler qu'il a taxé selon l'inflation, car la clarté de ses budgets aurait suffi à convaincre et il n'aurait pas à contredire ses propres chiffres.

¹ Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/econ46a-fra.htm>

² Page 15 : <https://www.ville.quebec.qc.ca/docs/actualites/17972-bilan%20finances%202008-2017-maire2.pdf>

Erratum est un organisme à but non lucratif qui aspire à devenir un intervenant régulier dans l'espace médiatique québécois, entre autres, en précisant certaines informations publiques incomplètes ou inexactes.

Le fondateur d'Erratum est M. Tony Paquet, CPA auditeur, CA.

Pour plus d'information :

Frédéric de Beaumont, conseiller aux communications

581-319-2014, poste 1049

Erratumqc@gmail.com

<https://erratum-quebec.org>